Madame, Monsieur,

 **En fonction des caractéristiques de l’école** (espace des salles, nombre d’enseignants présents, …), les élèves ont la possibilité d’être accueillis à l’école ou bien de poursuivre leurs apprentissages à la maison.

 Je vous invite à nous informer de votre intention quant à l’instruction de votre enfant **à compter du 2 juin 2020** : Choisissez-vous :

**L’école : Oui – Non**

**La maison : Oui - Non**

 Pour aménager au mieux le retour à l’école dans le cadre sanitaire fixé, en fonction du nombre d’élèves présents et des caractéristiques de l’école, une organisation particulière sera retenue. Vous serez informés du planning mis en place.

 Je vous remercie de renseigner précisément le volet ci-dessous et de me le retourner par mail dans les plus brefs délais :**vendredi 22mai 2020.**

**Nom et prénom du responsable légal**……………………………………………………………………………………………….

**Nom et prénom de l’élève (ou des élèves), niveau de scolarisation**

…………………………………

…………………………………

 Si, habituellement, votre enfant fréquentait le périscolaire (garderie – restauration), avez-vous l’intention de lui en faire bénéficier en même temps que son retour à l’école :

**Garderie : Oui - Non**

**Restauration : Oui - Non**

 Si habituellement, votre enfant bénéficiait du transport scolaire, avez-vous l’intention de le réinscrire ou pas :

**Transport scolaire : Oui - Non**

**Moyen de transport personnel : Oui - Non**

 Je ne manquerai pas de revenir vers vous au plus vite afin de vous informer de l’organisation que l’équipe pédagogique a retenue et qui sera celle en vigueur à compter du 2 juin 2020.

 Selon les directives nationales, cette organisation sera susceptible d’être modifiée.

 Je vous d’agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le directeur de l’école élémentaire de Brottes